

Dissertation L1

Par **Chloe Bous**, le **24/10/2016** à **20:18**

Bonjour, j'ai une dissertation à faire à la rentrée portant comme sujet "les limites de l'opposition entre souveraineté nationale et souveraineté populaire".
J'ai pas mal galéré pour comprendre la différence. J'ai commencé mon intro mais je ne sais pas s'il manque des infos clefs.
Si quelqu'un pourrait m'aider ce serait cool !

Par **Chloe Bous**, le **24/10/2016** à **20:23**

L'article 3 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 « Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément ». En effet, d'après l'article 3, le peuple ne peut pas exercer tout seul le pouvoir politique. Par conséquent, cette compétence a été remise à des représentants des citoyens.

La souveraineté nationale dont le titulaire est la nation est une entité collective et indivisible. Elle est distincte des individus qui la composent. Par opposition, la souveraineté populaire dont le titulaire est le peuple considéré comme la totalité concrète des citoyens, qui en détiennent chacun une fraction.

La Révolution Française de 1789 est l'impact de l'évolution au sens de la souveraineté. Cette évolution a posé le principe de la dissociation de la puissance souveraine cest-à-dire l'Etat ainsi que l'Etre souverain dit aussi le Roi. Effectivement, avant la Révolution Française, l'Etat et le Roi se confondaient et s'affrontaient l'un l'autre. Le problème de la souveraineté n'apparaissait pas directement. Celui-ci va apparaître quand le Roi et/ou l'Empereur commencera à être contesté. On fera donc l'opposition entre la souveraineté nationale et la souveraineté populaire. En effet, la souveraineté nationale a dans le but de restreindre le rôle des citoyens dans l'exercice du pouvoir politique ainsi que de les condamner au mandat impératif et mettre en place un mandat délibératif. La souveraineté populaire réside dans la totalité des citoyens depuis la Révolution française de 1789.

En quoi l'opposition entre la souveraineté nationale et la souveraineté populaire est-elle limitée ?

Voilà voilà..